



**Monsieur Claude Wiseler**  
Président de la  
Chambre des Député.e.s  
Luxembourg

Luxembourg, le 18 juin 2025

Monsieur le Président,

Par la présente, je me permets de poser une question à Monsieur le **Ministre des Sports** au sujet de la **reconnaissance institutionnelle des performances du sport féminin**.

Le 3 juin 2025, l'équipe nationale féminine de football du Luxembourg a décroché une montée historique en Ligue B de la Nations League, marquant un tournant important dans le développement du football féminin au Luxembourg. Malgré cette réussite, les joueuses concernées ont exprimé publiquement leur déception quant au manque de reconnaissance de leur performance, évoquant notamment l'absence de représentation officielle de la FLF à leur retour du Kazakhstan, l'absence de communication institutionnelle visible et une mise en avant jugée symbolique et insuffisante, limitée à un hommage sonore lors d'un match masculin.

Même si entretemps, la FLF a déclaré doubler les primes des joueuses et vouloir organiser un hommage adéquat, ces faits montrent la persistance de l'inégalité de traitement entre les équipes nationales féminines et masculines dans le football luxembourgeois. Ainsi, selon nos informations, jusqu'à une date très récente, les joueuses de la sélection nationale ne percevaient aucune indemnité lors de leurs déplacements en équipe nationale et ne disposaient pas d'un jeu de maillots qui leur soit propre. Ces éléments illustrent un traitement inégal entre équipes nationales féminines et masculines dans le cadre du football luxembourgeois.

À ce titre, je souhaite poser les questions suivantes à Monsieur le Ministre :

- 1. Le ministère considère-t-il que les fédérations sportives doivent garantir une reconnaissance institutionnelle équitable, à performance comparable, entre les athlètes féminins et masculins?**
- 2. La reconnaissance institutionnelle équitable fait-elle actuellement partie des critères d'égalité de traitement imposés ou recommandés aux fédérations sportives bénéficiaires d'un soutien public?**
- 3. Monsieur le Ministre envisage-t-il un dialogue avec la FLF afin de tirer les leçons de cette situation et de s'assurer qu'à l'avenir, les performances féminines soient reconnues à la hauteur de leur importance?**
- 4. Me référant à votre réponse à ma question parlementaire n°0948, ne considérez-vous pas qu'un dialogue renforcé avec la FLF s'impose afin de garantir que l'équipe nationale féminine puisse également accéder au Stade de Luxembourg au même titre que l'équipe masculine?**

Veillez agréer, Monsieur le Président, l'expression de ma très haute considération.

A handwritten signature in black ink, appearing to be 'Joëlle Welfring', written in a cursive style.

**Joëlle WELFRING**  
Députée